NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100164 - Pelouses de Lorry-Mardigny et Vittonville

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100164

1.3 Appellation du site

Pelouses de Lorry-Mardigny et Vittonville

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018564424

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,0775°

Latitude : 48,99778°

2.2 Superficie totale

127 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
54	Meurthe-et-Moselle	17 %
57	Moselle	83 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
57416	LORRY-MARDIGNY
54589	VITTONVILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	84,9 *(66,85 %)*		P	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	11	50	i	P	DD	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	5	5	i	P	DD	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	5	5	i	P	DD	C	B	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p	1	1	i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.

- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Lullula arborea*			i	P			X		X	
B		*Lanius collurio*			i	P			X		X	
I		*Arethusana arethusa*			i	P			X			
I		*Euthystira brachyptera*			i	P						X
I		*Phaneroptera falcata*			i	P						X
I		*Decticus verrucivorus*			i	P						X
I		*Mantis religiosa*			i	P						X
I		*Gryllus campestris*			i	P						X
I		*Oecanthus pellucens*			i	P						X
I		*Omocestus haemorrhoidalis*			i	P						X
I		*Stenobothrus lineatus*			i	P						X
I		*Gomphocerippus rufus*			i	P						X
I		*Myrmeleotettix maculatus*			i	P						X
I		*Chorthippus mollis*			i	P						X
I		*Chorthippus dorsatus*			i	P						X
I		*Oedipoda caerulescens*			i	P						X
I		*Oedipoda germanica*			i	P						X

I		*Sphingonotus caerulans*			i	P						X
I		*Calliptamus italicus*			i	P						X
I		*Zygaena carniolica*			i	P						X
I		*Zygaena transalpina*			i	P						X
I		*Jordanita globulariae*			i	P						X
I		*Emmelia trabealis*			i	P						X
P		*Aceras anthropophorum*			i	P						X
P		*Anacamptis pyramidalis*	5		i	P			X			
P		*Aster amellus*	600		i	P						X
P		*Bunium bulbocastanum*			i	P						X
P		*Bupleurum falcatum*			i	P						X
P		*Carex tomentosa*			i	P						X
P		*Cerastium brachypetalum*			i	P						X
P		*Cerastium fontanum*			i	P						X
P		*Chamaespartium sagittale*			i	P						X
P		*Cirsium eriophorum*			i	P						X
P		*Clematis vitalba*			i	P						X
P		*Colutea arborescens*			i	P						X
P		*Dactylorhiza fuchsii*			i	P			X			
P		*Dianthus carthusianorum*			i	P						X
P		*Echium vulgare*			i	P						X
P		*Epilobium angustifolium*			i	P						X
P		*Epipactis atrorubens*			i	P			X			

P		*Epipactis helleborine*			i	P			X			
P		*Epipactis muelleri*			i	P			X			
P		*Erigeron acer*			i	P						X
P		*Erodium cicutarium*			i	P						X
P		*Erophila verna*			i	P						X
P		*Eryngium campestre*			i	P						X
P		*Eupatorium cannabinum*			i	P						X
P		*Euphorbia cyparissias*			i	P						X
P		*Euphorbia exigua*			i	P						X
P		*Euphrasia stricta*			i	P						X
P		*Falcaria vulgaris*			i	P						X
P		*Festuca lemanii*			i	P						X
P		*Festuca rubra*			i	P						X
P		*Fragaria viridis*			i	P						X
P		*Galium mollugo*			i	P						X
P		*Galium pumilum*			i	P						X
P		*Gaudinia fragilis*			i	P						X
P		*Genista tinctoria*			i	P						X
P		*Gentiana cruciata*			i	P						X
P		*Geranium molle*			i	P						X
P		*Geranium pyrenaicum*			i	P						X
P		*Globularia vulgaris*			i	P						X
P		*Gymnadenia conopsea*	20		i	P			X			

P		*Himantoglossum hircinum*	50		i	P			X			
P		*Knautia arvensis*			i	P						X
P		*Koeleria pyramidata*			i	P						X
P		*Lamium amplexicaule*			i	P						X
P		*Lamium purpureum*			i	P						X
P		*Linum tenuifolium*			i	P						X
P		*Listera ovata*			i	P			X			
P		*Onobrychis viciifolia*			i	P						X
P		*Ophrys fuciflora*	15		i	P			X			
P		*Ophrys insectifera*	7		i	P			X			
P		*Orchis mascula*	2		i	P			X			
P		*Orchis militaris*	80		i	P			X			
P		*Orchis morio*			i	P						X
P		*Orchis purpurea*	40		i	P			X			
P		*Origanum vulgare*			i	P						X
P		*Platanthera bifolia*	60		i	P			X			
P		*Scabiosa columbaria*			i	P						X
P		*Trifolium scabrum*			i	P						X
P		*Ophrys apifera subsp. apifera*			i	P						X
P		*Thalictrum minus subsp. saxatile*	20		i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	0 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	0 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	0 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	0 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	0 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	8 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	68 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	0 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	0 %
N13 : Rizières	0 %
N14 : Prairies ameliorées	0 %
N15 : Autres terres arables	0 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N17 : Forêts de résineux	12 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	0 %
N19 : Forêts mixtes	0 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	8 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0 %

Autres caractéristiques du site

Installé sur les calcaires du Bajocien de la Côte de Moselle, le site se compose de deux parties bien distinctes :
- « La Côte », représentant un ensemble cohérent de 80ha au Nord du village de Lorry (57). Ce site se prolongeait autrefois sur la commune d'Arry mais cette extension s'est fortement dégradée ou a été détruite par plantation de pins noirs et aménagement en zone de loisirs
- Secteur dit « Charlemagne », constituant un site d'environ 50ha avec un versant Est sur Mardigny (57). Le revers Ouest sur Vittonville (54) est également inclus au périmètre Natura 2000.

L'utilisation de ces 2 côtes comme parcours pastoral a été l'activité dominante depuis plusieurs siècles. Par ailleurs, de par leur position dominante, les pelouses furent un des points défensifs de la frontière Allemagne/France à l'issue de la guerre de 1870.

Plusieurs batteries de tirs dans des casemates bétonnées et d'anciennes tranchées témoignent encore de cette histoire militaire. Mais le fait le plus marquant est sans conteste l'ouverture de carrières sur le flanc de la Côte de Lorry à partir de 1971. Fermeture progressive des pelouses liée à la dynamique naturelle et fréquentation humaine sur les habitats de pelouses.

Vulnérabilité
: Problème classique dans ce genre de milieu : l'embroussaillement suite au déclin de l'élevage ovin.

4.2 Qualité et importance

Le site de Lorry-Mardigny représente l'un des plus grands ensemble de pelouses à orchidées sur versant ou plateau ; la richesse botanique du secteur se traduit aussi par la présence de l'Aster amelle et du Pigamon des rochers. Des sapes creusées dans le calcaire abritent des chauves-souris dont Rhinolophus ferrumequinum.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	0,5 %
Domaine privé communal	99,5 %

4.5 Documentation

Plan de gestion du site naturel protégé de la pelouse calcaire de la Côte de Lorry à Lorry-Mardigny 2008/2014, Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	83 %

N72	Terrain protégé par un conservatoire d'espaces naturels	22 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Pelouses calcaires de Lorry-Mardigny	-	83%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Bail emphytéotique avec la commune de Lorry-Mardigny	-	22%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine

Adresse : 3 rue Robert Schuman 57400 Sarrebourg

Courriel : censarrebourg@cren-lorraine.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/566_FR4100164_Lorry-Mardigny_docob_2001.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site

Depuis 1994, la Commune de Lorry-Mardigny et le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine ont mené une série d'actions ayant permis d'assurer la protection et la gestion des pelouses :
· statut juridique de protection sur 105 ha par Arrêté préfectoral de Protection de Biotope,
· bail emphytéotique de 99 ans au profit du CEN Lorraine pour 28 ha de propriétés communales,
· restauration écologique et paysagère de l'ancienne carrière de Lorry,

· maintien du pâturage ovin comme outil de gestion pour 75 ha de pelouses
· accueil du public sur un sentier de découverte.

Ces opérations ont pu être menées à bien grâce au concours du Conseil Général de la Moselle, du Conseil Régional de Lorraine et de l'Etat.

La conservation de la valeur patrimoniale du site nécessite des travaux d'entretien (pâturage ovin, fauche) et de restauration dans les secteurs les plus envahis par les arbustes (débroussaillement).

Dès 2003, le secteur de pelouses calcaires géré par le CEN Lorraine à fait l'objet d'un Contrat Natura 2000 dont la mesure principale était la préservation des pelouses calcaires par entretien direct. Ce sont ainsi 3 Contrats Natura 2000 de 5 ans qui se sont succédé permettant un entretien régulier des habitats de pelouses calcaires.
En 2014, la commune de Lorry-Mardigny a également souscrit un Contrat Natura 2000 assurant la mise en protection de 2 gîtes à chiroptères (blockhaus de Mardigny et sape de Lorry).

Le reste du site est géré par pâturage ovin (60ha) et fauche (10ha) par deux exploitants agricoles. Ces derniers ont souscrit des MAEt en 2008 puis en 2013 les engageant à ne pas fertiliser les pelouses, et à appliquer un retard de fauche sur le secteur fauché.

En 2007, le Ministère en charge de l'Ecologie a confié au CEN Lorraine, l'évaluation biologique du site. Celle-ci a porté sur les habitats, les espèces végétales remarquables et le Damier de la Succise (Euphydrias aurinia).
Il faut noter que lors de l'établissement du Docob des pelouses de Lorry-Mardigny, aucun cahier des charges ne prédisposait à la réalisation d'une phase de terrain poussée ni à la définition de l'état de conservation des habitats. En conséquence, cette mission d'évaluation scientifique du Docob a permis essentiellement de compléter la connaissance du site.
En 2013, une étude menée par le CEN Lorraine (Evaluation de la gestion, Pelouses de Lorry-Mardigny et Vittonville, site FR 4100164, 2013, CEN Lorraine) a permis de dresser un état de référence des habitats et des cortèges entomologiques en début de mise en place de la MAE « pâturage »Mardigny et de la MAE Fauche sur Vittonville, afin de suivre dans le temps les effets de ces mesures agro-environnementales.
Le suivi des gîtes à chiroptères est réalisé par la CPEPESC Lorraine.

De plus, le CEN Lorraine a renouvelé en 2008 le plan de gestion de la parcelle dont il est gestionnaire sur le secteur de Lorry. Des suivis écologiques sont régulièrement réalisés sur le site (entomologique notamment).

Perspectives
Les conclusions des différents suivis écologiques sur le site Natura 2000 des pelouses de Lorry-Mardigny et Vittonville ont permis d'affirmer que les enjeux environnementaux majeurs sont les suivants :
Maintien des habitats de pelouse et évolution vers le bon état de conservation (secteur de Lorry, Mardigny et Vittonville)
Favoriser l'accueil du Petit Agreste et Damier de la Succise (secteur de Lorry)
Maintien du cortège d'orchidées (secteur de Lorry et Mardigny)
Pour cela la préservation de l'ensemble des pelouses de Lorry-Mardigny et Vittonville doit demeurer un objectif (et notamment la protection et gestion de la parcelle à Aster amelle sur Vittonville). En terme de gestion, la multiplicité des gestions conduit à diversifier les conditions d'accueil des espèces faunistiques et floristiques. Aussi le maintien de zones fauchées régulièrement en automne-hiver

(gestion assurée par le CEN Lorraine) est indispensable au sein de l'étendue de pelouses gérées par pâturage ovin.
Les marges de progression se situent au niveau du pâturage ovin actuellement pratiqué sur le secteur de Lorry-Mardigny. Cette pratique concerne la majorité du site NATURA 2000 et les résultats des suivis scientifiques ont montré son efficacité pour le maintien des habitats de pelouses mais des tendances d'eutrophisation ont été notées liées au surpâturage ponctuel. De même, les suivis entomologiques montrent l'absence des espèces d'insectes phares sur les secteurs pâturées ainsi que la raréfaction des orchidées par rapport au secteur gérée de façon conservatoire. Ce type de pâturage est mené sur le site depuis plus de 50 ans. Afin de permettre le maintien d'un bon «état de conservation de l'habitat et de permettre le maintien des habitats d'espèces-phares, il conviendrait de définir un plan de pâturage. Celui-ci permettrait de préciser, par secteurs, les pressions de pâturage et les périodes de pâturage. Il pourrait envisager également de laisser « au repos » certains secteurs à un moment donné de l'année. Ces exclos sont favorables au développement des papillons de jour comme le Petit Agreste et le Damier de la Succise et permettrait également de respecter la phénologie des orchidées.

Il importe de pouvoir disposer de financements adaptés aux besoins de gestion écologique de ce site Natura 2000 afin de garantir le maintien en bon état de conservation des habitats et des espèces communautaires. Les outils contrats Natura 2000 et Mesures agri-environnementales doivent être garantis sur le long terme.

Le site de Lorry-Mardigny a également été doté d'un plan d'interprétation (2013). Il fait en effet l'objet de nombreuses activités de loisirs et a déjà été aménagé pour accueillir le public. Afin de mieux canaliser les promeneurs mais également de les accueillir, il convient de mettre à jour le sentier pédagogique existant et de renouveler les panneaux de signalétique. Le parking, déjà existant, est commode pour découvrir les pelouses et leurs richesses naturelles.
Malgré la protection du site via un APPB, qui interdit certaines pratiques comme le VTT et le parapente, Des problèmes de fréquentation anarchique (VTT
) sont à noter sur les deux sites. Une réflexion globale est à mener aussi sur la Côte Charlemagne afin de mieux canaliser les visiteurs, d'autant plus que les deux sites sont traversés par de nombreux sentiers balisés.
Au vu de la fréquentation actuelle du site, des mesures de canalisation du public via la réhabilitation de la signalétique sont également indispensables sur les 2 secteurs du site Natura 2000.